



2.1.2.1. Coûts, en milliards et en pourcent du total, du système de santé selon les fournisseurs de prestations en Suisse, 1985-2007

2. Coûts du système de santé > 2.1. Coûts de la santé en Suisse > 2.1.2. Selon le fournisseur

Date de mise à jour

06.05.10.

Définition et méthode

Cet indicateur montre la répartition des coûts du système de santé selon les différents fournisseurs de prestations, c'est-à-dire l'organisme qui fournit le bien ou le service. Ils comprennent les hôpitaux, les établissements médico-sociaux, les services ambulatoires, le commerce de détail, l'Etat, les assureurs ainsi que les institutions sans but lucratif.

En Suisse, l'Office fédéral de la statistique publie depuis plus de 15 ans la statistique des coûts et du financement du système de santé. Ces chiffres constituent les comptes de la santé selon la méthodologie de l'OCDE. La statistique du coût et du financement du système de santé de l'OFS ne peut être établie que lorsque toutes les sources statistiques primaires sont disponibles, en particulier celles des assurances sociales et des finances publiques. Il s'ensuit un décalage de deux ans environ jusqu'aux calculs définitifs.

Les différents fournisseurs de prestations se répartissent selon les sept catégories précitées. Les « Hôpitaux » regroupent les prestations fournies en stationnaire et en ambulatoire hospitalier. Les « Etablissements médico-sociaux » regroupent les prestations fournies par les établissements pour personnes âgées, pour malades chroniques, pour handicapés ainsi que par les autres établissements sanitaires non hospitaliers. Les « Services ambulatoires » regroupent les prestations fournies notamment par les médecins, les dentistes, les physiothérapeutes et les soins à domicile. L'« Etat » désigne à la fois la Confédération, les cantons et les communes. Les « Institutions sans but lucratif » sont notamment constituées des Ligues de santé.





Données et commentaires

Coûts en milliards du total du système de santé en Suisse selon les fournisseurs, 1985-2007						
Type de prestataire	1985	1990	1995	2000	2005	2007
Hôpitaux ¹	7.3	10.1	12.6	14.9	18.3	19.4
Etablissements médico-sociaux ²	1.9	3.3	5.6	7.0	8.9	9.5
Services ambulatoires ³	6.1	8.4	11.3	13.4	16.1	17.1
Commerce de détail ⁴	2.0	2.7	3.4	4.1	4.9	5.0
Etat ⁵	0.5	0.8	0.9	0.9	1.0	1.2
Assureurs ⁶	0.7	1.2	1.6	2.0	2.2	2.4
Institutions sans but lucratif ⁷	0.2	0.3	0.4	0.5	0.6	0.6
Total	18.8	26.9	35.8	42.8	52.0	55.2

Source : OFS, 2009

Notes :

¹ Hospitalier stationnaire et ambulatoire.

² EMS, établissements pour personnes handicapées et pour malades chroniques.

³ Y compris les soins à domicile (Spitex).

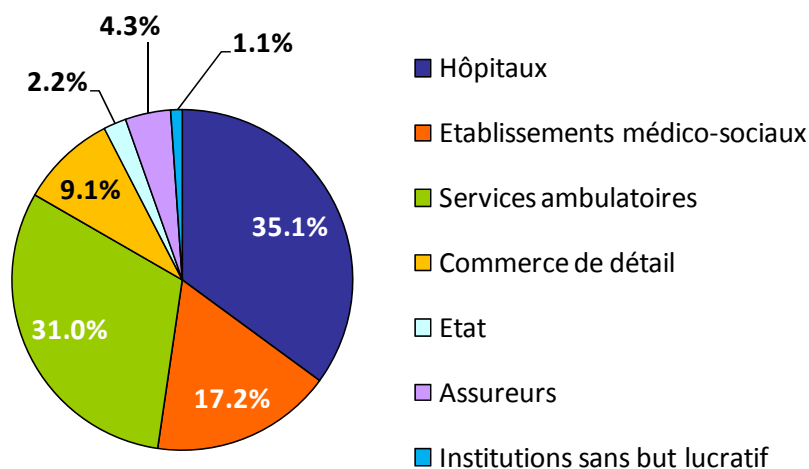
⁴ Commerce des médicaments (pharmacies, drogueries), appareils thérapeutiques (prothèse, chaise roulante, etc.).

⁵ Confédération, cantons et communes (activité d'administration et de prévention).

⁶ Assureurs sociaux et privés (frais administratifs).

⁷ Notamment les Ligues de santé.

Figure 1. Coûts en pourcent du total du système de santé en Suisse selon les fournisseurs, 2007



Sources

Encyclopédie statistique de la Suisse, Coûts du système de santé selon le fournisseur de biens et services, Tableau 14.5.2.1., Office fédéral de la statistique (OFS), 2009.

Coûts et financement du système en 2007, Office fédéral de la statistique (OFS), 2009.

Coûts et financement du système en 2005, Office fédéral de la statistique (OFS), 2007.

Déterminants et évolution des coûts du système de santé en Suisse : Revue de la littérature et projections à l'horizon 2030, Office fédéral de la statistique (OFS), 2007.

Sécurité sociale CHSS 1/2006 : Santé publique : Coût des systèmes de santé, Office fédéral des assurances sociales (OFAS), 2006, p.48-53.